

M A I R I E D E R A N S

N° 06/2022

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 02 NOVEMBRE 2022

Étaient présents : Mesdames THUREL, BARATA, LOUIS, MARQUEZ, BRUGNOT ; Messieurs MORLIER, TEMPESTA, SCHAEGIS, CHARLES

Excusée représentée : Mme SAVIN donne procuration à Mme MARQUEZ
Mme ROUGEOT donne procuration à Mme BARATA

Absents excusés : Mrs PIGNY, POULENARD

Absent : M. CHAUTEMPS

Secrétaire de séance : Madame Amandine THUREL

ORDRE DU JOUR :

- **Accueil délégation Association La Carotte**
- **Délibération subventions aux associations**
- **Démolition Racine phase finale et demande DETR**
- **Clocher demande de subvention**
- **Délibération CLECT**
- **Délibération parc Gendrey**
- **Délibération augmentation prix énergie**
- **Infos et questions diverses**
- **Prime de fin d'année**

ACCUEIL DÉLÉGATION ASSOCIATION LA CAROTTE

Bernadette et Sonia pour la Carotte, Monique et Stéphanie pour le comité des fêtes.

Présentation de la bibliothèque humaine qui aura lieu le 19 mars à Rans.

Stages 21 janvier, 5 et 25 février.

Réunion publique le jeudi 17 novembre à 20h à la mairie.

Des flyers vont être distribués dans les boîtes aux lettres pour informés les habitants de Rans.

DERNIER COMPTE COMPTE-RENDU

Le compte-rendu du dernier conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Comité des fêtes :	700€ (500€ déjà réglé pour location chapiteau)
APE Concordia :	200€
Serre vivante :	50€
Souvenir français :	50€
Fanfare :	300€
Village de la forêt de Chaux :	50€
ADMR :	100€
La Carotte :	150€
Secours populaire :	50€
La Gaule du bas Jura :	50€

⇒ **1700€ au total**

⇒

Le conseil municipal valide à 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

DÉMOLITION RACINE PHASE FINALE ET DEMANDE DETR

MF'TP (Martin Francioli TP) a fait un devis à 22 906 € TTC : démolition et évacuation des plaques de béton, remise à niveau en tout venant. Une demande de subvention de 40% va être faite auprès de la préfecture.

Le conseil municipal à 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention :

- valide le devis
- autorise la maire à signer le devis
- autorise le maire à faire la demande de subvention de DETR à hauteur de 40%

CLOCHER DEMANDE DE SUBVENTION

Devis signé pour travaux.

Le conseil municipal à 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention :

- autorise le maire à réaliser une demande de subvention de DETR auprès de la préfecture à hauteur de 40%

DÉLIBÉRATION CLECT

Délibération déjà prise à valider à nouveau, ancienne contribution compensatoire, relative aux exercices antérieurs à 2022.

Le conseil municipal valide à 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

DÉLIBÉRATION PARC GENDREY

Voir délibération du 24 avril 2022.

La Communauté de Communes de Jura Nord doit modifier ses statuts afin de restituer la compétence supplémentaire « création, aménagement, entretien et gestion de la zone de détente et de loisirs du parc intercommunal » à Gendrey.

Le conseil municipal valide à 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

DÉLIBÉRATION AUGMENTATION PRIX ÉNERGIE

L'Association des Maires du Jura demande, suite à l'augmentation des tarifs de l'énergie, de délibérer pour soutenir les actions de l'AMJ auprès de l'état, en faveur d'une augmentation des dotations.

Le conseil municipal, à 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

Approuve que l'AMJ sollicite l'état pour les collectivités en ne baissant pas la dotation globale de fonctionnement des collectivités.

DELIBERATION SUPPLEMENTAIRE :

Modification des indemnités des conseillers délégués : lors du conseil municipal de septembre et suite à l'augmentation du nombre de conseillers délégués, leurs indemnités avaient été revues à la baisse au taux de 1,50 % de l'indice de la fonction publique. Après réflexion vu l'augmentation du coût des carburants, le conseil municipal décide d'augmenter l'indemnité des conseillers délégués au taux de 2,90 % de l'indice de la fonction publique.

INFOS ET QUESTIONS DIVERSES

Fin séance à 22h30.

